

# Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - N°5 - Décembre 2002

Santerre

## La désertification continue

Dans notre numéro de juin, nous évoquions le « Triangle du Santerre », c'est-à-dire le désert qui se crée entre Amiens, Saint-Quentin et Creil. Moins de six mois plus tard, les faits nous donnent raison.

Les services publics s'en vont les uns après les autres : suppression du commissariat d'Albert, de la maternité de Montdidier, menaces sur les ASSEDIC d'Albert, Ham et Montdidier qui ne doivent leur maintien actuel qu'à l'action de la CGT. Le privé n'est pas en reste. Les licenciements chez Flodor confirment le repli de l'agroalimentaire hors de la zone. Bonduelle et tant d'autres avaient déjà montré la voie. Pour faire passer la « pilule », ces industriels s'étaient emparés du projet d'installation d'un aéroport pour mettre sur son dos la possible disparition de 4000 emplois. Aujourd'hui, il n'est plus question d'aéroport. Mais les licenciements restent parce qu'ils étaient déjà programmés. Les élections, politiques et syndicales, étant passées, on les met désormais en œuvre.

## Le chiffre du mois

**0,3%.** C'est la hausse de l'emploi salarié du secteur privé en Picardie sur un an, de juin 2001 à juin 2002, selon les ASSEDIC. Cela situe notre région parmi celles où les évolutions sont les plus mauvaises, loin de la moyenne nationale (+1,2%). En effet, seules la Franche-Comté (0,2%) et le Centre (0%) ont connu plus faible croissance. Des chiffres qui confirment les difficultés de notre région, malgré le chômage stable, du fait de nombreux stages et de radiations massives de l'ANPE, non de reprises de l'emploi.

Chômage des cadres en Picardie

## Il y a urgence à créer des emplois

La Picardie ne formerait pas assez de cadres, entend-t-on communément parmi les « décideurs » régionaux. En fait, ces propos leur servent surtout d'alibi pour avoir bon conscience et taire les vrais causes du problème.

En effet, ce qui manque en Picardie, c'est la volonté des entreprises de créer et développer des emplois au niveau de l'encadrement.

Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les chiffres de l'emploi. Il serait impossible de trouver des cadres en Picardie. Faux ! En un an, de septembre 2001 à septembre 2002, le nombre de demandeurs d'emploi picards de niveau « agent de maîtrise et technicien » a augmenté de 21% et celui du niveau « cadre » de 26% ! En ajoutant ces deux catégories, ce sont 8300 personnes qualifiées qui sont, dans notre région, sans emploi.

Comment s'étonner alors que les jeunes diplômés quittent la Picardie en cours d'études ou juste après ! Là encore, il ne s'agit pas d'un problème d'attractivité de la région comme les milieux patronaux voudraient nous le faire croire. Quand on offre des emplois au compte-gouttes avec, qui plus est, des salaires inférieurs de 4% à la moyenne nationale et de 15% à leurs collègues de l'Île-de-France en moyenne, on comprend mieux les raisons de cette fuite.

Enfin, en l'an 2000, les effectifs picards du secteur « Recherche et Développement » ont diminué tant dans le secteur public (-2%) que dans le secteur privé (-3%), alors qu'ils augmentaient au niveau national. Or, ce secteur comprend beaucoup de personnels d'encadrement et, de plus, est source d'entraînement et de dynamisme pour l'économie.

Aussi, comme le propose la C.G.T., il est urgent de changer d'orientations. D'abord, créer les emplois qui permettraient de réduire le chômage des cadres et techniciens picards, en particulier pour compenser la réduction du temps de travail. Il faut en finir avec cet état d'esprit patronal qui ferait que l'efficacité et la compétence de l'encadrement ne se mesureraient qu'au temps passé à travailler, sur son lieu de travail ou à la maison.

Ensuite, il faut réajuster les salaires de l'encadrement picard. Sa technicité et sa qualité de son travail ne justifient nullement que sa rémunération soit inférieure à la moyenne nationale, surtout quand, parfois quelques kilomètres plus loin, en région parisienne, une paye 15% plus forte est possible !

Enfin, il paraît urgent que le patronat et les « décideurs » régionaux changent leur discours. En niant les vrais problèmes, ils pénalisent en effet la Picardie qui ne peut satisfaire ses besoins en encadrement. Mais ils dévalorisent aussi le travail et la compétence de l'encadrement en place et, par voie de conséquence, découragent les jeunes diplômés picards à prendre le relais.

## Education : moins de troisième cycles en Picardie ?

L'Université de Picardie (UPJV) ne sera-t-elle bientôt plus qu'une université généraliste, avec un nombre réduit de diplômes de troisième cycle, type DEA ? En effet, dans le cadre de l'harmonisation des diplômes européens, les normes fixées laisseraient à l'UPJV moins d'une dizaine de Masters, le futur diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle. La raison est qu'il faut une centaine d'étudiants pour créer un Master et aujourd'hui, ils ne sont que 600 picards en DEA ... En clair, cette réforme va renforcer les universités qui ont le plus d'étudiants au détriment des autres, dont l'UPJV. D'ici quelques années, on risque de ne pouvoir aller au-delà de bac + 3 en Picardie, sauf dans un nombre très limité de filières. Et après, on s'étonnera sans doute que nos jeunes quittent la région !

=====

### Apprentissage

#### Moins bons résultats qu'au plan national

A écouter les patrons picards, l'apprentissage serait un gage de réussite pour les jeunes de notre région. Les résultats de l'enquête nationale d'insertion des apprentis nuancent ces affirmations. Alors que 73,5% des apprentis occupent, au plan national, un emploi non aidé (mais pas forcément stable !) sept mois après leur sortie de formation, ce n'est le cas que de 71% des apprentis picards. Et encore, ce résultat est surestimé car nombre de centres de formation de notre région refusent de prendre en charge, plus souvent qu'ailleurs, les jeunes sortis sans qualification du système scolaire.

=====

#### Salaires picards à la traîne

L'Union européenne vient de publié l'évolution des salaires entre 1995 et 1999 dans les 162 régions qui la composent. On observe que, sur cette période, les rémunérations picardes n'ont augmenté que de 12,2% contre +14% pour l'ensemble de la France.

## Université

### Les bourses ne font pas le plein

Le conseil régional et l'Université de Picardie ont lancé en juin, avec force communication, leur opération « 1000 bourses pour 1000 enseignants ». L'objectif était, officiellement, d'attirer davantage de Picards vers l'enseignement en accordant 1500 € par an aux étudiants qui s'engagent à préparer l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) pour devenir, peut-être, enseignants.

Depuis, plus rien, sauf un communiqué en octobre affirmant les objectifs atteints, mais pas de bilan chiffré comme si le résultat importait peu. En fait, les craintes que nous évoquions précédemment (cf. *Economie Picarde* n°3) se confirment. D'après nos informations, l'objectif de 400 « boursiers » en 1<sup>ère</sup> année de DEUG ne serait pas atteint (moins de 350 candidats selon certaines sources). De plus, les candidats n'auraient pas le profil souhaité. Le système visait à favoriser des candidats dans l'Oise et l'Aisne ; la majorité vient de la Somme. Il devait aider à remplacer les enseignants de certaines filières déficitaires (Lettres, Langues, etc.) ; ce sont celles qui connaissent le moins de vocation, à tel point même que la faculté de Lettres, où les besoins sont les plus forts, a perdu des effectifs à la rentrée d'octobre. Et c'est sans compter les dangers du système pour les années à venir : absence de garanties que les boursiers deviennent vraiment enseignants, filières spécialisées dans les concours du professorat au détriment des autres débouchés, etc.

Par conséquent, on peut déjà tirer des enseignements de cette opération. D'abord, les étudiants ne se sont pas laissés attirer par l'argent pour choisir leur avenir. En revanche, le système a engendré, comme pour les aides régionales aux entreprises, un effet d'opportunité : en fait, la Région aide ceux qui allaient déjà dans le sens qu'elle voulait, comme elle aide en priorité les entreprises les mieux portantes. En tout cas, cela montre que le dispositif doit être rapidement réorienter !

#### Les collectivités locales dépensent peu pour les Picards

A l'occasion de la démarche visant à imposer à marche forcée la décentralisation, le gouvernement a justifié ses propositions par le fait que la proximité des décisions favoriserait le dynamisme des régions. L'examen de la réalité actuelle infirme cela, surtout en Picardie.

C'est ce que montre le dernier bilan (1999) des dépenses et recettes des administrations publiques locales (APUL), c'est-à-dire les organismes d'administration locale (lycées, collèges, centres communaux d'action sociale, chambres consulaires, ...) et les collectivités locales et les services qui s'y rattachent. Le résultat est sans appel : avec 1799 € par habitant, la Picardie est la région qui consacre le moins d'argent à sa population. C'est inférieur à la moyenne nationale de plus de 400 € ! Autrement dit, Région, départements, communes ou chambres consulaires ne compensent pas la faiblesse des investissements de l'Etat en Picardie. Au contraire, leur faible contribution l'aggrave.

La raison en est simple : notre région est aussi celle où les APUL ont les plus faibles recettes : 1859 € par habitant. Pourtant, les impôts représentent une part de ces recettes (57%) plus élevée qu'au plan national. Mais les autres recettes (taxes des ordures ménagères et redevances sur l'eau et l'assainissement principalement) rapportent peu en Picardie. D'autre part, la faiblesse des recettes en Picardie s'explique aussi par la faiblesse des revenus des Picards.

Par conséquent, le choix de donner plus de pouvoir aux collectivités locales ne va pas, faute de moyens, stimuler notre région ... sauf à augmenter la pression fiscale !